

## **20260306 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/70215/a-paris-des-employees-sans-papiers-dun-salon-de-coiffure-en-greve-pour-denoncer-les-abus-dont-elles-sont-victimes>

[Grand angle](#)



Mayerima, 50 ans, travaillait depuis 2021 dans le salon de coiffure. Dépendante de cet emploi pour renouveler ses titres de séjour, elle a été victime d'extorsion par son patron. Crédit : InfoMigrants

## **À Paris, des employées sans papiers d'un salon de coiffure en grève pour dénoncer les abus dont elles sont victimes**

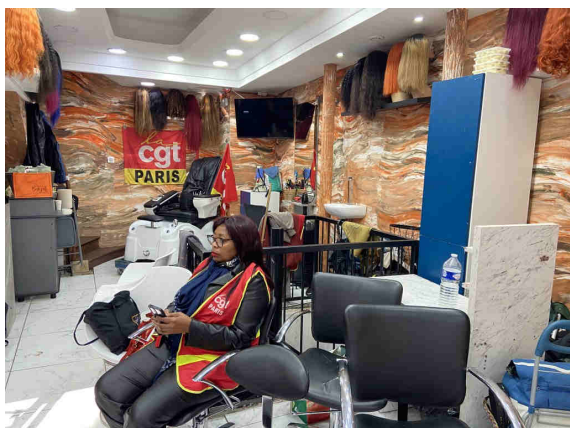
Par [Julia Dumont](#)

Une quinzaine d'employées d'un salon de coiffure et manucure du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dont certaines sont sans papiers, se sont mises en grève mardi matin. Plus payées depuis plusieurs mois, elles dénoncent les abus et extorsions de leur patron.

Sur le boulevard de Strasbourg, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le salon de coiffure et manucure Sabadou & Jade est anormalement calme, jeudi 5 mars au matin. Les perruques de faux cheveux multicolores accrochées en haut des murs surplombent un salon vidé de ses clientes. Les tables de manucure ont été poussées le long des murs et couvertes de tissus. Des enfants chahutent sur le grand fauteuil noir d'ordinaire dédié aux pédicures.

Depuis deux jours, une quinzaine d'employées de ce salon d'esthétique se sont mises en grève et occupent les locaux, soutenues par la CGT. Ce matin, elles ne sont pas nombreuses à accueillir leurs soutiens et les médias car plusieurs d'entre elles sont reçues par la maire de l'arrondissement.

Si les employées – dont la majorité sont sans papiers – ont décidé de cesser le travail, c'est en premier lieu pour dénoncer le non-versement de leurs salaires depuis quatre à six mois. Ces femmes originaires d'Afrique subsaharienne ont pris contact avec la CGT pour être soutenues dans leur combat.



Dans le salon Sabadou & Jade, dans le 10e arrondissement de Paris, jeudi 5 mars 2026. Crédit : InfoMigrants

"Quand les employées nous ont contactés, le principal problème, c'était qu'elles n'étaient plus payées. Après on a discuté de leurs conditions de travail et là, on est dans une sorte d'espace qui s'est affranchi de toute règle de droit du travail", explique Gérard Delahaye de la CGT, interrogé par InfoMigrants. "Les congés payés n'existent pas, elles ne sont même pas payées au niveau d'indice le plus bas de la convention collective de la branche esthétique, elles n'ont pas de prime d'ancienneté...", liste-t-il.

### **"On a toutes été dupées"**

Mais les abus ne s'arrêtent pas là. Chaque mois, le patron prélevait 250 euros au salaire des employées sans papiers, soi-disant pour payer les charges liées à leur régularisation future. "Pour nous, c'est ce qui permet d'engager des procédures pénales", souligne Gérard Delahaye. Les employées concernées ont décidé de porter plainte pour ces extorsions dans les jours prochains.

*A lire aussi*

[En France, les migrants, ces travailleurs invisibilisés](#)

"Notre patron nous disait qu'il faisait ça pour nous aider à être régularisées. On y croyait mais on a toutes été dupées", confie à InfoMigrants Fofana. Cette Ivoirienne de 33 ans, turban bleu marine sur les cheveux et gilet de la CGT sur les épaules, travaillait dans le salon depuis 2021. Longtemps sans-papiers, elle s'est retrouvée à la merci de ce patron sans scrupule. "Si quelqu'un se plaignait des conditions de travail, il disait qu'on pouvait venir chercher une lettre de fin de mission", se souvient-elle.



Après quatre ans d'attente, Fofana a été régularisée en 2025 au titre de parent d'une enfant réfugiée. Crédit : InfoMigrants

Mais Fofana avait besoin de ce travail pour survivre. La jeune femme vit seule en France avec sa fille de deux ans et demi. **Après quatre ans d'attente, elle a été régularisée en 2025 et a obtenu une carte de séjour de dix ans au titre de parent d'enfant réfugiée.** Elle et sa fille sont actuellement hébergée dans une chambre d'hôtel par le 115 à Rambouillet, en région parisienne.

### **"Au début, je pensais que c'était normal"**

Mayerima a subi, elle aussi, cette exploitation par le travail. Cette coiffeuse ivoirienne, mère d'un garçon de 13 ans, enchaîne depuis 2023 les titres de séjour de courte durée en France. Employée au salon Sabadou & Jade depuis 2021, elle s'est toujours démenée pour avoir assez de fiches de paie pour que son titre de séjour d'un ou deux ans soit renouvelé. Mais elle s'est retrouvée victime d'une grave extorsion.

"Au début, je pensais que c'était normal qu'il prenne les 250 euros. Il disait que c'était pour payer les charges. Mais après, j'ai vu qu'il ne déclarait pas les heures que je travaillais vraiment", explique cette femme de 50 ans, larges lunettes marron sur le nez, turban noir sur les cheveux et longues boucles d'oreilles dorées aux oreilles.

Alors que Mayerima travaille dans le salon six jours sur sept, de 10h à 20h, ses fiches de paie ne mentionnent parfois que deux heures de travail par jour. Et son salaire s'en ressent, plongeant Mayerima dans la grande précarité. "Quand vous gagnez 900 euros et qu'on vous en prend 250, il ne reste plus grand chose. Ça devient très compliqué de payer le loyer, la cantine de l'école, le titre de transport...", raconte-t-elle.

À toutes ces infractions constatées dans le salon, s'ajoute l'usage de produits toxiques non-respectueux des normes européennes, utilisés sans matériel de protection adapté. Ce point a été relevé lors du passage d'un comité opérationnel départemental anti-fraude le 10 février dernier. Ce type de comité regroupe différents services de l'État (douanes, inspection du travail, police...) et permet de réaliser des contrôles poussés d'activités soupçonnées de fraudes.

### **"Dégradation du droit au séjour"**

Pour Gérard Delahaye, le genre de situation d'exploitation constaté dans ce salon du boulevard de Strasbourg risque de se multiplier en France. "Le durcissement des politiques publiques [sur l'immigration] crée un effet d'aubaine. La dégradation du droit au séjour - la difficulté d'y accéder et les renouvellements des titres de séjour - va dans le sens de la surexploitation", met en garde le syndicaliste.

*A lire aussi*

["Des années de tracas et d'angoisse": un an après la circulaire Retailleau, la régularisation toujours plus difficile pour les sans-papiers](#)

Fofana, Mayerima et les autres employées ont décidé d'occuper leur lieu de travail jusqu'à ce que leur "patron leur rembourse ce qu'il a indûment perçu" et leur paye leurs heures supplémentaires. Elles demandent également leur régularisation auprès de la préfecture, invoquant l'exploitation de leur vulnérabilité.

Contacté par l'AFP, leur employeur a nié les accusations : "Tout est faux. J'ai voulu aider ces femmes et maintenant cela se retourne contre moi", a-t-il déclaré.

De leur côté, la maire du 10e arrondissement de Paris Alexandra Cordebard et le sénateur de Paris Ian Brossat ont saisi la procureure de la République de Paris pour dénoncer les faits.

"On est en France, les conditions de travail sont régies par un code du travail. Il est invraisemblable qu'on patron puisse s'abstraire totalement de toutes les règles en vigueur et se livrer à une véritable escroquerie", a dénoncé le sénateur communiste interrogé par InfoMigrants.

En attendant les suites juridiques et administratives de l'affaire, les employées restent mobilisées. Dans un coin du salon est entreposé un petit tas de duvets. Jeudi soir, les grévistes vont passer une nouvelle nuit au milieu des perruques et flacons de vernis à ongles.